

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation :
26/06/2023

**Nombre de conseillers
en exercice :** 15

Délibération du Conseil
Municipal

D.C.M : N°8-5

Objet : Construction
de la halle –
Rénovation du
kiosque.

**Mission de Bureau de
contrôle technique :
choix du prestataire.**

L'an deux mille vingt-trois et le six juillet à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur SANS Christian**, Maire.

Présents : M. SANS, Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT (proc.), MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mme COURTOUX (proc.).

Absents excusés : Mmes SANDY (proc. AIMONE-CAT), AGUILA (proc. COURTOUX).

M. RAMEAU a été élu Secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19h30

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une consultation a été engagée pour la mission de Bureau de contrôle technique pour les travaux de construction d'une installation architecturale ouverte au public type halle.

Trois entreprises ont été consultées et ont répondu à la consultation, à savoir :

- **SOCOTEC** Tarbes et Auch – 13 Ter place du Maréchal Lannes – 32000 AUCH
- **APAVE** – 3 avenue de Paris – 09330 MONTGAILLARD
- **ALPES CONTRÔLES** – Le Zodiaque 1 – passage de l'Europe – 31400 TOULOUSE

Après examen des offres, la proposition de **SOCOTEC** correspond aux données de la consultation.

La prestation – Mission de Bureau de contrôle pour les travaux de construction d'une installation architecturale ouverte au public type halle - s'élève à 7 610 € HT – soit 9 132 € TTC.

Le Conseil Municipal a été informé du choix de cette entreprise pour la mission de Bureau de contrôle relative aux travaux de construction d'une installation architecturale ouverte au public type halle.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Affiché le **13 juillet 2023**

Pour extrait conforme

En Mairie, le 10 juillet 2023



Christian SANS